

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	12	15

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 7 avril à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 2 avril 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 2 avril 2025.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture des Sables d'Olonne
Le : - 9 AVR. 2025
Et publication ou notification le :
- 9 AVR. 2025

Excusé(s) : MMES BALANGER Laurence, BOUTET Nadège (donne pouvoir à Stéphanie THIBAUD), GARREAU Sabrina (donne pouvoir à Alain THUÉ), REMAUD Natacha, M. BRUN Jérôme, **MIGNÉ Hervé** (donne pouvoir à Jocelyn POTIER).

A été nommée secrétaire : Mme Corinne SAINTURAT-NIEL

2025_04_10 – Concession de service mobilier urbain : choix du prestataire

La Commune de Notre Dame de Riez a lancé une procédure simplifiée pour la consultation du renouvellement d'une concession de service portant sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains sur le territoire de la Commune.

La durée de concession de service est de 12 ans.

3 candidats ont déposé une offre :
SODICOS SOCIÉTÉ NOUVELLE
JCDECAUX France
PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITÉ

Vu la présentation de l'analyse des offres,

Résultats :

N°	NOM DU CANDIDAT	CRITÈRE 1 – Qualité de la gestion des mobiliers Sur 40 points	CRITÈRE 2 – Qualités technique et esthétique des mobiliers proposés Sur 30 points	CRITÈRE 3 – Qualités en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale Sur 20 points	CRITÈRE 4 – Critère financier Sur 10 points	NOTE /100	CLASSEMENT
1	SODICOS SOCIÉTÉ NOUVELLE	29	25	18	7	79	2ème
2	JCDECAUX FRANCE	35	25	17	10	87	1er
3	PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITÉ	25	25	15	5	70	3ème

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le - 9 AVR. 2025

ID : 085-218501898-20250407-2025_04_10-DE

.../...

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide de retenir l'offre de la Société JCDECAUX France concernant la concession de service portant sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains sur le territoire de la Commune,
Autorise Monsieur à signer tous documents relatifs au dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le - 9 AVR. 2025

Le Maire,

Hervé BESSONNET



La Secrétaire de séance,
Corinne SAINTURAT-NIEL